

DECLARATION LIMINAIRE DE LA FNEC FP **FO** 49 AU CHSCT-D DU 18 /10/2021

Monsieur le Directeur Académique,

Si la FNEC FP **FO** 49 est satisfaite de la tenue en présentiel de ce premier CHSCT départemental, elle regrette qu'un seul point soit à l'ordre du jour, à savoir un bilan de la crise sanitaire dans le département. Si ce dernier n'est pas à exclure, les difficultés auxquelles les personnels de l'Education Nationale doivent faire face depuis la rentrée sont nombreuses. Elles auraient mérité de faire partie de l'ordre du jour, car les conditions de travail des différents personnels de l'Education Nationale se sont une fois encore dégradées depuis la rentrée et ce, indépendamment des circonstances liées à la crise sanitaire.

Ainsi, les AESH sont parmi les personnels qui ont vu leurs conditions de travail se dégrader de manière significative cette année. La mise en place des PIAL, souvent dirigés avec un management autoritaire, a impacté fortement le moral des AESH. En effet, nombre d'entre eux, depuis plusieurs années dans la même école, travaillaient de concert avec l'équipe enseignante et avaient tissé des liens de confiance nécessaires à la réussite avec les élèves qu'ils suivaient. Pourtant, la veille de la rentrée (et même parfois 15 jours après la rentrée) sans concertation préalable, ils ont été missionnés sur une ou plusieurs autres écoles.

La poursuite de la fermeture des structures spécialisées a engendré une arrivée significative d'élèves polyhandicapés dans les écoles, élèves pour lesquels les AESH n'ont pas reçu de formation. Malgré leur bonne volonté (souvent elles recherchent même des informations sur internet) les AESH se sentent seules et démunies.

Mais quand du jour au lendemain d'AESH -I, ils deviennent AESH- mut et ont en charge 2 élèves polyhandicapés en même temps parce qu'il n'y a pas assez d'AESH pour respecter les notifications de la MDA, leur désarroi est encore plus grand malgré le travail commun avec l'enseignant de la classe tout aussi démuné...

Quel sens donner à son travail, quand on leur demande de suivre jusqu'à 7 élèves différents sur la semaine (une heure par -ci, une heure par -là), et un emploi du temps qui varie d'une semaine sur l'autre ?

Enfin comment sentir son travail reconnu et valorisé, au regard de la paye reçue à la fin du mois, qui, malgré la dernière grille de revalorisation indiciaire, les maintient sous le seuil de pauvreté ?

La FNEC FP **FO** 49 soutient les revendications légitimes des AESH et demande avec eux : *l'abandon des PIAL, un statut, une vraie formation, un vrai salaire.*

Le manque d'AESH, le retard dans le traitement des dossiers déposés à la MDA, le manque de place dans les structures spécialisées, non seulement privent les élèves des soins et de l'aide dont ils ont besoin, mais en plus, empêchent le bon fonctionnement des classes. En effet, la gestion des élèves en souffrance, qui peuvent se montrer violents, impacte les enseignants dont la première mission est d'instruire et non de soigner. Face à ces difficultés, **l'enseignant est mis à mal dans ses fonctions, est épuisé, et perd confiance tant en ses compétences qu'en l'institution. Cela est vrai aussi bien dans le premier degré que dans le second degré.**

Épuisés, c'est aussi le cas des directeurs. Une trentaine d'entre eux vous a écrit l'an passé pour vous faire part de leur ressenti sans obtenir de réponse. Au « mal-être » des directeurs, le gouvernement répond par la loi Rilhac laquelle n'accorde aucune des demandes de ces personnels. **La FNEC FP FO 49 revendique avec les directeurs : l'abandon de la proposition de loi Rilhac et de l'expérimentation Macron à Marseille, une aide administrative statutaire dans chaque école ; un réel allègement des tâches administratives ; une décharge garantie pour chaque école ; l'augmentation de l'indemnité de direction et l'augmentation des quotités hebdomadaires de décharges de direction par l'attribution de postes spécifiques.**

Le nombre de postes insuffisant ajoute une difficulté dans les écoles lorsqu'un enseignant absent n'est pas remplacé, en surchargeant les classes et donc empêchant le bon déroulement des classes. L'incompréhension est à son comble, **lorsqu'au lieu d'enseignant sous statut, formés, qui auraient pu être recrutés sur la liste complémentaire, les équipes voient arriver dans les écoles des contractuels ou encore de jeunes alternants, étudiants en MASTER 2, qu'elles doivent elles-mêmes former !** La FNEC FP FO 49 ne considère pas que cette « possibilité de ressource » soit satisfaisante. D'une part, parce qu'il y a mise en danger des élèves quand ils sont confiés à des étudiants. D'autre part, parce qu'il y a des personnels en attente de recrutement sur la liste complémentaire. Ils sont au nombre de 23 dans notre académie. La ressource de personnels sous statut est là. **La FNEC FP FO 49 souhaite donc, comme cela a été fait dans d'autres académies, que vous demandiez au recteur, au ministre, de permettre l'ouverture de cette liste complémentaire.**

Dans le second degré, la multiplication des tâches annexes aux fonctions pédagogiques des enseignants et la pression désormais continue des parents d'élèves et de la direction, entraînent une augmentation des fiches RSST. Le ministère doit recentrer les activités des enseignants vers leur mission première : enseigner. C'est ainsi qu'ils pourront enseigner en toute sérénité.

Au lycée, le projet d'évaluation, conséquence directe de la destruction du baccalauréat, annonce un sombre avenir en donnant aux familles et aux chefs

d'établissement, un droit de regard sur les contenus et le rythme de travail en classe. **Cela ne peut qu'augmenter le malaise des enseignants et les risques psycho-sociaux.**

Depuis un an, et l'assassinat monstrueux de Samuel Paty, la lumière est mise sur l'absence de soutien clair des personnels de direction envers leurs enseignants. **Depuis un an, rien n'a changé.** Dans différentes communes du département, **des intimidations et des menaces de mort ont ébranlé des enseignants sans qu'une réponse adéquate ne soit donnée par l'administration.** La gestion de ces agressions verbales et physiques est lente et soumise à une appréciation de la direction, appréciation qui minimise très souvent les faits. La reconstruction des enseignants victimes, est elle-même lente. Celle-ci suscite l'incompréhension des directions qui ne font que constater administrativement le malaise, sans agir.

Il est temps que le ministère protège ses enseignants en amont de ces réunions de CHSCT.

Enfin, **Les personnels administratifs connaissent aussi une dégradation de leurs conditions de travail.** Avec, entre autres, l'augmentation du nombre d'AESH, la charge de travail n'a de cesse d'augmenter... mais pas le nombre de postes !

La FNEC FP FO 49 constate la colère grandissante et l'épuisement de tous les personnels de l'Education Nationale qui chaque année, subissent une dégradation de leurs conditions de travail. Il est plus que temps de satisfaire les revendications.